

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00296

Numéro SIREN : 814 998 019

Nom ou dénomination : 2C Holding

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2020 sous le numéro de dépôt 893

# Greffe du tribunal de commerce de Montauban



## Documents comptables déposés en annexe du RCS

### Dépôt :

Date de dépôt : 02/03/2020

Numéro de dépôt : 2020/893

### Déposant :

Nom/dénomination : 2C Holding

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 814 998 019

N° gestion : 2016 B 00296



Désignation de l'entreprise		SAS 2C HOLDING		N°ant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		980 CHEMIN DE LARDIT		82370 LABASTIDE S/M PIERRE			
Numéro SIRET *		8 1 4 9 9 8 0 1 9 0 0 0 2 4					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
		3 1 1 2 2 0 1 8		3 1 1 2 2 0 1 7			
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012				
	{ Fonds commercial *						
	{ Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030				
	Immobilisations financières * (1)	040	905 692	042	905 692	786 538	
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>905 692</b>	<b>048</b>	<b>905 692</b>	<b>786 538</b>	
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés*	068	185 985	070	185 985	179 602
		{ Autres * (3)	072	9 167	074	9 167	587
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	5 257	086	5 257	27 221	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>200 409</b>	<b>098</b>	<b>200 409</b>	<b>207 410</b>
		<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>1 106 102</b>	<b>112</b>	<b>1 106 102</b>	<b>993 948</b>
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET</b>	<b>Exercice N-1 NET</b>		
				<b>1</b>	<b>2</b>		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000		
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		100	100		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		159 527	71 379		
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		60 164	88 148		
	Provisions réglementées	140		11 021	7 017		
		<b>Total I</b>	<b>142</b>	<b>231 812</b>	<b>167 644</b>		
		Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	<b>154</b>			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		472 330	263 612		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		6 104	1 140		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)	169	357 286	172	395 856	561 552	
	Produits constatés d'avance	174					
	<b>Total III</b>	<b>176</b>	<b>874 289</b>	<b>826 304</b>			
	<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>	<b>1 106 102</b>	<b>993 948</b>			
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	391 404	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	439 154	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

En Euros.

CJC AUDIT &amp; EXPERTISE

Formulaire obligatoire (article 302 Septies

Avis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2C HOLDING

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le										
		L3	1	1	2	2	0	1	8	L3	1	1	2	2	0	1	7	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					209											210	
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215													214
			services *			217												218
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)															222	
	Production immobilisée *																	224
	Subventions d'exploitation reçues																	226
	Autres produits																230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)																232	
																	234	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)																234
Variation de stock (marchandises) *																	236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)																	238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *																	240	
Autres charges externes * :		(dont crédit bail :)		- mobilier		- immobilier												242
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243													244	
Rémunérations du personnel *																	250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)																	252	
Dotations aux amortissements *																	254	
Dotations aux provisions																	256	
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259													262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260													262	
Total des charges d'exploitation (II)																264		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)																270		
Produits financiers (III)																280		
Produits exceptionnels (IV)																290		
Charges financières (V)																294		
Charges exceptionnelles		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347													300	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		348													300	
Impôts sur les bénéfices * (VII)																306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)																310		
B - RÉSULTAT FISCAL																312		
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																312		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *																316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles																318	
	Provisions non déductibles *																322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)																324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248											330
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)		249											251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																997		
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986			Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987			Zones de restructuration de la défense (44. tredecies)	127			Zones de revitalisation rurales (44. quindicies)	138			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			Jeune entreprise innovante (44. sexties A)	989			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991			Rôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990			350	
	Divers* ZFA (44. quaterdecies)	345			Investissements outre-mer	344			Créance due au report en arrière du déficit	346			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			350	
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"																655	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS																352	
Déficits	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2																352	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)																356	
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :																360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS																370		
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2																370		

En Euros.

CJC AUDIT &amp; EXPERTISE

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2C HOLDING

Néant  \*

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
	Immobilisations financières	480	786 538	482	439 154	484	320 000	486	905 692		905 692	
	<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>786 538</b>	<b>492</b>	<b>439 154</b>	<b>494</b>	<b>320 000</b>	<b>496</b>	<b>905 692</b>		<b>905 692</b>	
II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506				
	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
	Matériel de transport	550		552		554		556				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566				
	<b>TOTAL</b>	<b>570</b>		<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme						
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>				
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595				
	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591					
	<b>TOTAL</b>				<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2C HOLDING

Néant  \*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	7 017	602	4 004	604		606	11 021		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680	7 017	682	4 004	684		686	11 021		

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
2	
3	
4	
5	
6	
7	
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	
	780

II DÉFICITS REPORTABLES	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C	
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

En Euros.

CJC AUDIT & EXPERTISE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group



*Signature*

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Titres immobilisés	7
Créances immobilisées	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Dépréciation des créances	8
Disponibilités enEuros	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Montant des engagements financiers	9
Liste des filiales et participations	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

CJC AUDIT & EXPERTISE

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	643 060		256 810
TOTAL	643 060		256 810
TOTAL GENERAL	643 060		256 810

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			899 870	899 870
TOTAL			899 870	899 870
TOTAL GENERAL			899 870	899 870

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 822	5 822	
Autres créances clients	185 985	185 985	
Impôts sur les bénéficiaires	6 466	6 466	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 701	2 701	
TOTAL	200 975	200 975	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 112	4 112		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	468 218	76 813	318 387	73 018
Fournisseurs et comptes rattachés	6 104	6 104		
Personnel et comptes rattachés	200	200		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 372	7 372		
Taxe sur la valeur ajoutée	30 998	30 998		
Groupe et associés	357 286	357 286		
TOTAL	874 290	482 885	318 387	73 018
Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	41 270			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	357 286			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	100			100

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### **Créances immobilisées**

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.  
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	185 985
Total	185 985

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 112
Total	4 112

### **Charges et produits constatés d'avance**

CJC AUDIT & EXPERTISE

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
Nantissement de 100% des parts sociales de la SARL LACOSTE CONSTRUCTIONS METALLIQUES	300 000	300 000
Total (1)		300 000

Engagements reçus

Caution solidaire de M. E. DESSAY, SAS JPM, EURL SISSI, SAS ESCAFFRE		300 000
Engagement de blocage des comptes courants d'associés		
Total		300 000

CJC AUDIT & EXPERTISE

**2C HOLDING**  
SAS au capital de 1 000 €  
Siège social : 980 Chemin de Lardit  
82370 LABASTIDE SAINT PIERRE

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos au 31/12/2018

---

SARL 2C AUDIT - RCS CASTRES 421 784 489 - Capital de 7622.45€  
41 / 43 Avenue Jacques Simon 81290 LABRUGUIERE  
Société Inscrite à la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes

**2C HOLDING**  
980 Chemin de Lardit  
82370 LABASTIDE SAINT PIERRE

---

SARL 2C AUDIT - RCS CASTRES 421 784 489 - Capital de 7622.45€  
41 / 43 Avenue Jacques Simon 81290 LABRUGUIERE  
Société Inscrite à la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes

Aux Actionnaires,

## **I- Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 2C HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 2C HOLDING à la fin de cet exercice.

## **II- Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **III- Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

---

SARL 2C AUDIT - RCS CASTRES 421 784 489 - Capital de 7622.45€  
41 / 43 Avenue Jacques Simon 81290 LABRUGUIERE  
Société Insrite à la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et méthodes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

**IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires**

**Vérfications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

**V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 2C HOLDING à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

---

SARL 2C AUDIT - RCS CASTRES 421 784 489 - Capital de 7622.45€  
41 / 43 Avenue Jacques Simon 81290 LABRUGUIERE  
Société Inscrite à la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes

## **VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

---

SARL 2C AUDIT - RCS CASTRES 421 784 489 - Capital de 7622.45€  
41 / 43 Avenue Jacques Simon 81290 LABRUGUIERE  
Société Inscrite à la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LABRUGUIERE, le 21 Juin 2019

Commissaire aux comptes

**2C AUDIT ,**

Julien MAZA



---

SARL 2C AUDIT - RCS CASTRES 421 784 489 - Capital de 7622.45€  
41 / 43 Avenue Jacques Simon 81290 LABRUGUIERE  
Société Inscrite à la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes

**BILAN ACTIF**

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
Capital souscrit non appelé (I)							
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'établissement							
Frais de développement							
Concessions, brevets et droits similaires							
Fonds commercial (1)							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	899 870		899 870	643 060	256 810	39.94	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	5 822		5 822	143 478	-137 656	-95.94	
<b>Total II</b>	<b>05 692</b>		<b>905 692</b>	<b>786 538</b>	<b>119 154</b>	<b>15.15</b>	
<b>Stocks et en cours</b>							
Matières premières, approvisionnements							
En-cours de production de biens							
En-cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes							
<b>Créances (3)</b>							
Clients et comptes rattachés	185 985		185 985	179 602	6 383	3.55	
Autres créances	9 167		9 167	587	8 580	NS	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	5 257		5 257	27 221	-21 964	-80.69	
Charges constatées d'avance (3)							
<b>Total III</b>	<b>200 409</b>		<b>200 409</b>	<b>207 410</b>	<b>-7 001</b>	<b>-3.38</b>	
<b>Comptes de Régularisation</b>							
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 106 102</b>		<b>1 106 102</b>	<b>993 948</b>	<b>112 153</b>	<b>11.28</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

CJC AUDIT & EXPERTISE



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	154 988		154 988	149 668		5 320	3.55
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>154 988</b>		<b>154 988</b>	<b>149 668</b>		<b>5 320</b>	<b>3.55</b>
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 600			1 600	
Autres produits							
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>156 588</b>	<b>149 668</b>		<b>6 920</b>	<b>4.62</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			15 583	3 124		12 459	398.88
Impôts, taxes et versements assimilés			330	189		141	74.60
Salaires et traitements			35 225			35 225	
Charges sociales			13 853			13 853	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>64 990</b>	<b>3 313</b>		<b>61 678</b>	<b>NS</b>
<b>I - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>91 597</b>	<b>146 356</b>		<b>-54 758</b>	<b>-37.41</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

CIC AUDIT & EXPERTISE

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>						
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	10 916		23 955		-13 040	-54
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	10 916		23 955		-13 040	-54.43
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	-10 916		-23 955		13 040	54.43
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	80 682		122 400		-41 718	-34.08
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 004		3 612		392	10.85
<b>Total VIII</b>	4 004		3 612		392	10.85
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	-4 004		-3 612		-392	-10.85
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	16 514		30 640		-14 126	-46.10
Impôts sur les bénéfices (X)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	156 588		149 666		6 920	4.62
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	96 424		61 520		34 904	56.74
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	60 164		88 146		-27 984	-31.75

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

CJC AUDIT & EXPERTISE

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Titres immobilisés	7
Créances immobilisées	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Dépréciation des créances	8
Disponibilités enEuros	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Montant des engagements financiers	9
Liste des filiales et participations	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

CJC AUDIT & EXPERTISE

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	643 060		256 810
TOTAL	643 060		256 810
TOTAL GENERAL	643 060		256 810

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			899 870	899 870
TOTAL			899 870	899 870
TOTAL GENERAL			899 870	899 870

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 822	5 822	
Autres créances clients	185 985	185 985	
Impôts sur les bénéfices	6 466	6 466	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 701	2 701	
TOTAL	200 975	200 975	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 112	4 112		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	468 218	76 813	318 387	73 018
Fournisseurs et comptes rattachés	6 104	6 104		
Personnel et comptes rattachés	200	200		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 372	7 372		
Taxe sur la valeur ajoutée	30 998	30 998		
Groupe et associés	357 286	357 286		
TOTAL	874 290	482 885	318 387	73 018
Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	41 270			
Montant emprunts et dettes contractés au pass. pers. phys.	357 286			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	100			100

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

CJC AUDIT & EXPERTISE

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### **Créances immobilisées**

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.  
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	185 985
Total	185 985

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 112
Total	4 112

### **Charges et produits constatés d'avance**

CJC AUDIT & EXPERTISE

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
Nantissement de 100% des parts sociales de la SARL LACOSTE CONSTRUCTIONS METALLIQUES	300 000	300 000
Total (1)		300 000

Engagements reçus

Caution solidaire de M. E. DESSAY, SAS JPM, EURL SISSI, SAS ESCAFFRE		300 000
Engagement de blocage des comptes courants d'associés		
Total		300 000

CJC AUDIT & EXPERTISE

**Liste des filiales et participations**  
(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus brute	Valeur comptable des titres détenus nette	Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
<b>A. Renseignements détaillés</b> - Filiales détenues à + de 50% - SARL LACOSTE CONSTRUCTIONS M - Participations détenues entre 10 et 50 % <b>B. Renseignements globaux</b> - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	50 000	212 306	100.00	643 060		5 822		4 660 331	79 826	



*sh*

# 2C HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 890 euros  
Siège social : 980 chemin de Lardit – 82370 LABASTIDE SAINT PIERRE  
814 998 019 RCS MONTAUBAN

## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019

### EXTRAIT – RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 60 163.83 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	60 163.83 euros
En réserves facultatives à hauteur de	60 163.83 euros

Conformément à la loi, s'agissant du second exercice, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme  
Eliam DESSAY  
Président

